

Auteur : Salifou OUEDRAOGO, CPI

Thème : expression orale appliquée la pédagogie différenciée, à la pédagogie de groupe et au tutorat

Introduction

La vie moderne est actuellement marquée par une très grande circulation de l'information. Ainsi notre monde est un monde de communication. Il est donc plus que jamais nécessaire pour chacun de savoir manier la langue avec aisance aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Quand on sait que l'expression écrite constitue dans l'évolution de l'humanité l'un des moyens qui ont permis à l'homme de réaliser des progrès et d'améliorer ses conditions de vie, et surtout aux sociétés qui l'ont très tôt maîtrisé de dominer celles à tradition orale, la nécessité de faire acquérir ce moyen par nos apprenants ne se pose plus. Cependant la maîtrise de l'expression écrite n'est pas une chose aisée dans notre contexte du fait du caractère même de la langue d'enseignement.

Les enseignants doivent donc être bien outillés afin de toujours améliorer leur manière de faire en variant les procédés, les techniques et les méthodes pour que leurs élèves puissent acquérir cet outil qu'est l'expression écrite. Aussi la pédagogie différenciée, la pédagogie de groupe et le tutorat sont-ils des moyens efficaces à employer dans l'enseignement/apprentissage de cette discipline.

Le présent exposé qui a pour objectif de contribuer à nous éclairer sur l'application de ces approches à l'expression écrite s'articulera autour des points suivants.

- I- Définition
- II- But et objectifs généraux
- III- Importance
- IV- Principes pédagogiques et instructions
- V- Horaires et programmes
- VI- Méthodologies
- VII- Difficultés et suggestions

I- Définition

Expression : Sens étymologique : vient du latin "expressio" qui signifie sortir de.

L'expression est la manifestation de la pensée, du sentiment par plusieurs moyens : parole, le corps (gestes, mimes, mimiques), écriture...

Selon Le Larousse : l'expression écrite est la manifestation de la pensée, du sentiment, de la compréhension, de la communication écrite. L'expression écrite est alors l'expression de la pensée, des sentiments, des opinions par l'écriture.

A l'école élémentaire, l'expression écrite appelée aussi la rédaction au cours moyen est une discipline instrumentale à dominante littéraire qui permet à l'élève d'apprendre à traduire ses pensées, sentiments, opinions par des signes graphiques.

Il faut noter qu'il y a une nuance entre expression écrite et rédaction. L'expression écrite regroupe toute forme de production écrite alors que la rédaction est un exercice spécial qui obéit à certaines règles de forme, de présentation et de style. Tout compte fait l'expression écrite enseignée au CE est une préparation à la rédaction.

Après ces quelques définitions, penchons-nous sur les buts et objectifs.

II- But et objectifs généraux

But : L'expression écrite a pour but d'apprendre à l'enfant à exprimer ses pensées, ses sentiments, ses observations par écrit sous une forme correcte, claire, précise, ordonnée et élégante afin de se faire comprendre et de communiquer.

Objectifs généraux :

CE :

- amener l'enfant à exprimer par écrit ses pensées, ses sentiments ;
- Faire acquérir à l'enfant le mécanisme des structures grammaticales à l'écrit ;
- Amener l'élève à décrire des scènes de la vie courante ;
- Développer chez l'enfant son esprit d'observation, sa mémoire, son imagination et sa créativité.

CM :

L'enseignement de l'expression écrite vise les objectifs suivants :

- Faire acquérir à l'enfant, les structures grammaticales de l'écrit ;
- Renforcer chez l'enfant, les acquis du mécanisme des structures grammaticales à l'écrit ;
- Amener l'enfant à l'utilisation efficace des règles grammaticales ;
- Amener l'enfant à manier correctement la langue à l'écrit (connaître et manipuler les différentes formes de la phrase écrite de la langue) ;
- Apprendre à l'enfant à exprimer par écrit ses idées, sa pensée de façon claire, sans ambiguïté et sans équivoque ;
- Donner la littérature à l'enfant par imitation des modèles des grands écrivains ;

Auteur : Salifou OUEDRAOGO, Conseiller Pédagogique Itinérant

- Amener l'enfant à relater (décrire) les scènes de la vie courante ;
- Développer en lui l'esprit d'observation, sa mémoire, son imagination, sa créativité, son raisonnement et son jugement ;
- Habituer l'enfant à la rédaction de correspondance et de textes divers.

III- Importance

L'expression écrite revêt une importance aux plans scolaire et social.

- Au plan scolaire :
- L'expression écrite contribue à la formation intellectuelle de l'enfant du fait qu'elle favorise le développement de sa capacité (esprit) d'observation, d'imagination, de réflexion, d'attention, de précision, d'ordre et de raisonnement ;
- Elle développe le goût de l'effort ;
- Elle une occasion pour l'apprenant d'appliquer et de renforcer les acquisitions faites dans toutes les disciplines enseignées en classe et notamment celles du français (vocabulaire, grammaire, conjugaison, lecture, orthographe, expression orale...). Nous pouvons dire que l'expression écrite est donc l'aboutissement de l'étude de la langue et même de toutes les disciplines.
- L'expression écrite conditionne la réussite scolaire de l'élève (examen scolaire, concours d'entrée en sixième) ;
- A travers les textes écrits, l'élève révèle sa personnalité, ainsi l'expression écrite permettra à l'enseignant de mieux connaître chaque enfant et de ménager son action (amélioration des rapports avec les élèves, réajustement et adaptation) afin de mieux réussir sa mission ;
- L'expression écrite prépare l'apprenant à sa vie future de citoyen (besoin permanent de rédiger des textes divers : correspondances, commandes, réclamations, demandes...).

Au plan social :

L'expression écrite permet :

- de communiquer dans l'espace et dans le temps (envoyer un message à une grande distance, conservation de ses pensées, opinions, expériences pour des consultations ultérieures ou pour les générations futures) ;
- D'affirmer et d'extérioriser sa personnalité par la production d'œuvres littéraires, culturelles ou politiques (récitals, théâtres, chants, romans...) ;
- D'accéder à des emplois spécifiques et/ou de progresser dans sa carrière (journalistes, romanciers, concours directs et professionnels (moyen de promotion sociale) ;
- En tant que exercice du pouvoir de l'écrit, l'expression écrite permet d'être indépendant (résoudre seul ses problèmes, communiquer directement sans intermédiaire), d'informer et de sensibiliser à une cause, de jouer sur les sentiments et la personnalité d'autrui.

IV- Principes pédagogiques et instructions

L'enseignement de l'expression écrite et de la rédaction obéit aux principes et instructions suivants :

- La motivation : pas d'expression écrite sans motivation (l'élève n'écrira pas ce qu'il n'a pas envie d'écrire) ;
- Donner à l'enfant la liberté d'expression et d'imagination : à travers le choix du thème, du sujet ; liberté d'écrire sur ce qui l'intéresse, dans son style et à son rythme.... ;
- Mettre l'enfant en situation de communication, acquisition d'idées à travers la lecture ; rédaction de textes où il communique ses idées, ses pensées à autrui ;
- créer l'émulation en lisant, appréciant, récompensant des productions d'élèves et en utilisant des réalisations d'élèves dans les tâches scolaires (lecture, textes supports de leçons) ;
- L'imprégnation : créer les conditions pour que l'enfant ait quelque chose à dire (mettre l'enfant en situation d'observation ou d'acquisition d'information), qu'il ait les moyens de le dire et qu'il ait les moyens de s'exprimer par écrit (donner des modèles d'expression à l'enfant) ;
- Préparer l'expression écrite à travers l'expression orale et lier les deux disciplines ;
- Veiller à la préparation minutieuse de toute séance d'expression écrite ou de rédaction : préparation écrite mais surtout la préparation du type de texte à produire ou du sujet à travers toutes les autres disciplines. A ce sujet les instructions officielles Françaises de 1923 disent : « la première indication à inscrire en tête de sa préparation du travail de la semaine, c'est incontestable le sujet de rédaction, très précis, bien délimité, qui viendra vérifier le travail de français de toute la semaine ».
- Veiller à la correction de la langue à travers tous les travaux (oraux-écrits) ;
- Faire écrire le plus souvent les apprenants (textes personnelles, sujets de rédaction proposés par le maître) car comme le disent les I.O de 1972 « pour apprendre à écrire, il faut écrire beaucoup et souvent ».
- Alternier les types de textes à produire ;
- Faire également imiter des modèles dont on aura au préalable fait l'étude.
- Proposer aux élèves des situations attrayantes, intéressantes et vivantes qui suscitent le désir de s'exprimer et d'écrire.
- Pratiquer la pédagogie ascendante, la pédagogie de la réussite et la pédagogie du projet.
Pédagogie ascendante : partir de productions d'élèves pour arriver aux modèles (expression libre – suscitée – dirigée – imposée) ; améliorer la forme et le fond des productions d'élèves par des exercices de correction au niveau classe ; faire acquérir les modèles par comparaison, reconstitution de textes, diversification des exercices de rédaction ;
Pédagogie de la réussite : prendre des mesures pour que l'apprenant réussisse la tâche qui lui est demandée : choisir le sujet ensemble. Donner aux élèves les moyens de réussir la tâche à réaliser.
La pédagogie du projet : en début de semaine identifier avec les élèves le travail à produire dans la semaine, établir ensemble une grille des éléments du texte à produire, identification des moyens à utiliser, recherches des idées (observation, lecture...) exécution.

V- Horaires et programmes

- a. Horaires : Au cours élémentaire (CE) comme au cours moyen (CM), nous avons deux (2) séances de trente minutes (30mn) par semaine.
- b. Programmes : le programme d'expression écrite comme celui de l'expression orale sont en rapport avec le programme de lecture. Cependant il faut noter que le programme d'expression écrite n'est pas une liste de thèmes à aborder mais plus un ensemble de types de productions à réaliser en fonction des acquis des élèves et en relation avec les thèmes de lecture.

Nous pouvons avoir les types de textes suivants :

Au CE :

- Les constructions phrases types et variées et de courts paragraphes ;
- Les phrases à compléter ; les inversions à rétablir, les exercices d'enrichissement de phrases,
- Les modèles à imiter ;
- La narration de faits observés (d'évènements scolaires ou sociaux ;
- La description de gravure ou d'objet ;
- Les constructions de courts textes à partir d'images ; de bandes dessinées, (histoires à bulles ou à légende) de récits, d'évènements scolaires ou sociaux (faits observés);
- Les comptes rendus d'enquêtes.

Au CM :

- la rédaction de phrases types et variées, de courts paragraphes,
- la description de son environnement et de scènes de la vie courante,
- la rédaction de lettres simples, de demandes, de commandes, de renseignements à donner, de comptes rendus.
- la rédaction de textes en situation de vraie communication (lettres, compte rendu...), de textes organisés (succession logique et liaison et non des phrases mises bout à bout),
- La narration, description, correspondance, argumentation....

En résumé nous pouvons avoir en expression écrite les réalisations suivantes à faire :

V. 3.1 Les exercices motivants et moins contraignants :

- Le texte libre : Ecrit par l'élève sur un sujet de son choix, à un lieu et un moment de son choix et à sa manière et il a la liberté de le soumettre ou pas à ses camarades (pour qu'il le fasse, il faudra créer un climat de confiance entre élèves et maître d'une part et entre élève et élèves de l'autre ; un besoin de communication et motiver l'élève).
- La rédaction libre : Choix du sujet laissé à l'apprenant, mais le lieu, la durée et le moment de la séance restent plus ou moins imposés.
- Le compte rendu d'enquête ou de réunion qui peut se faire individuellement ou par groupe.
- Le journal de la classe : cahier spécial où tout évènement important qui se produit en classe ou à l'école est mentionné soit individuellement ou par groupe de façon rotative.
- Le texte d'observation (description ou récit), observation réelle (animal – personne – scène de la vie), documentaire (bandes dessinées, illustration, histoires en bulles sans paroles ou sans légendes).

V. 3. 2 Les exercices moins motivants et assez contraignants :

- La construction de phrases ou de paragraphes à partir de modèles imposés : modèle choisi par le maître et étudié avec les élèves, ensuite construction d'autres phrases ou paragraphes par les élèves sur le même modèle.
- La rédaction d'argumentation : qui est un texte destiné à convaincre : l'élève doit se prononcer sur une situation, un problème, en trouver ses causes, conséquences et solutions, justifier un choix, une décision ou dissuader un camarade d'un comportement.
- Le texte technique : rédaction d'une recette, d'une saynète, d'un règlement intérieur, du mode d'emploi d'un appareil, d'un itinéraire, inventer les règles d'un nouveau jeu.
- La rédaction d'un dialogue.
- La rédaction d'un poème.
- Le résumé de texte (Ecrire en quelques lignes l'essentiel d'un texte long).
- La rédaction traditionnelle sur un sujet imposé (narration, description...) à un moment et un lieu imposés avec ordre, enchaînement et cohérence des idées.

VI- Méthodologie et fiches

L'expression écrite au CE peut s'enseigner à partir d'une bande dessinée, de l'expression orale, de l'observation directe d'une scène vécue, d'un texte imposé ou être basée sur l'imagination.

Nous proposons ici quelques fiches portant sur la pédagogie différenciée, la pédagogie de groupe et le tutorat.

A. Expression écrite (pédagogie différenciée)

Expression écrite à partir d'une bande dessinée au CE

- Phase orale
- Motivation
- Observation silencieuse de la bande dessinée suivie de compte rendu : AI – AG – AC
- Compréhension du sens général de la situation : faire varier les réponses, AI – AG – AC
- Recherche collective des idées et les noter au tableau : Amener les élèves à varier les réponses, approfondir l'observation des images et intégrer les notions de temps et de lieu. AI – AG – AC
- Phase écrite : Reconstitution de l'évènement par écrit : AI – AG – AC
- Phase de correction
- Lecture des productions des différents groupes
- Choix et mise au tableau de la production d'un groupe avec ses fautes
- Correction collective des structures et fautes
- Copie de la production corrigée sur les cahiers ;
- Correction de la copie par le maître.

B. Expression écrite (tutorat)

- Rappel sur la dernière séance d'expression écrite
- Sensibilisation : présentation de la situation de la classe en expression écrite, donner les causes et conséquences d'une telle situation et inviter les élèves à proposer des solutions. L'enseignant expliquera le sens et les avantages du tutorat, sensibilisera les apprenants ayant des difficultés à accepter l'aide des élèves forts et ces derniers à accepter soutenir leurs camarades en difficultés.
- Sélection des tuteurés : soit à partir d'une évaluation déjà faite ou à partir d'un exercice qui sera traité sur place par toute la classe.
- Choix des tuteurs : parmi élèves les n'ayant pas de difficultés et disposés à soutenir leurs camarades.
- Constitution des groupes tuteurés/tuteurs : binômes (idéal), triades ou quarté.
- Orientation des tuteurs :
- Orientation des tuteurs: Indiquer aux tuteurs le travail à faire : les indications doivent être claires :
 - La bande dessinée à exploiter,
 - Les éléments à donner par image (un questionnaire guide pourrait être donné aux tuteurs) ;
 - Bien faire comprendre aux tuteurs qu'ils doivent guider les tuteurés pour qu'ils trouvent les phrases appropriées et non les leur donner ;
 - Préciser le lieu, le moment et la durée du tutorat ;
- Mise en œuvre du tutorat :

Laisser les groupes tuteurs/tuteurés travailler pendant le temps indiqué et superviser le tutorat.

- Evaluation
 - Demander à quelques tuteurés de lire leur réalisations et les apprécier.
 - Demander ensuite aux tuteurés comment ils apprécient le travail fait dans le tutorat et les difficultés rencontrées.
 - S'entretenir également avec les tuteurs.
- Métacognition
 - Qu'est-ce que les tuteurés ont appris ?
 - Comment ils l'ont appris ?
 - Comment peuvent-ils utiliser les apprentissages ?

VII- Difficultés et suggestions

- Difficultés :
 - Le français étant une langue étrangère, ce qui entraîne des traductions littérales ou des interférences linguistiques ;
 - Pauvreté du vocabulaire et de l'expression des élèves.
 - L'inhabitude des élèves à s'exprimer par écrit ;
 - Le faible niveau des élèves en grammaire, conjugaison, orthographe... ;
 - L'influence négative des du milieu socio-culturel (TIC et mass médias, la rue, le milieu non favorable à l'écrit) ;
 - L'insuffisance de la formation des enseignants ;

Auteur : Salifou OUEDRAOGO, Conseiller Pédagogique Itinérant

- Difficultés dans l'élaboration d'un programme à suivre en expression écrite ou en rédaction : (Où commencer ? Par quoi commencer ? Comment commencer ?)
- L'insuffisance du temps imparti à l'expression écrite ;
- Les larges effectifs ;
- Le manque de bibliothèque,
- L'insuffisance de documents pour l'enseignement/apprentissage de l'expression écrite ;
 - Suggestions :
- Veiller à l'application effective des règles de la langue (grammaire, conjugaison, orthographe) à travers tous les travaux écrits de la classe afin de minimiser la complexité de la langue française sans oublier de multiplier et diversifier les exercices ;
- Corriger systématiquement les erreurs d'expression des élèves (expression orale et écrite) ;
- Enrichir le vocabulaire des élèves en multipliant les exercices de vocabulaire, les exercices structuraux, en les incitant à la lecture et les initier à l'usage du dictionnaire ;
- Instaurer le journal scolaire et instituer la correspondance inter-établissements afin de donner des occasions de production de textes aux élèves ;
- Faire un bon choix des textes à réaliser et des sujets (intéressants, vivants, adaptés au niveau et au milieu socio-culturel des élèves) ;
- Préparer minutieusement les séances d'expression écrite ;
- Créer un climat très favorable à l'expression ;
- Pratiquer la pédagogie différenciée, la pédagogie de groupe et le tutorat.

Conclusion

L'expression écrite est un moyen très important à faire acquérir par nos élèves car elle leur est très utile non seulement au plan scolaire pour leur formation et leur réussite scolaire mais également, elle sera pour eux un outil indispensable dans leur future vie de citoyen, travailleur et acteur de développement. Nous nous devons donc d'enseigner cette discipline dans le respect de ses principes, des instructions et des démarches préconisées.

Afin de réussir cette mission combien difficile mais exaltante, nous pouvons nous appuyer sur la pédagogie différenciée, la pédagogie de groupe et tutorat qui nous donnent les moyens de surmonter les obstacles que nous rencontrons dans l'enseignement classique de l'expression écrite et de la rédaction. La maîtrise de ces nouvelles approches pédagogiques nous permettra d'être à l'aise dans nos activités d'enseignement/apprentissage.